

Une alternative positive aux délocalisations des centres d'appels :

## Easycare appelle le gouvernement à privilégier le homeshoring

Paris le 22 juillet 2010 – A l'heure où le secrétariat d'Etat à l'emploi étudie les pistes visant à lutter contre les délocalisations des centres d'appels, la société EASYCARE voit dans le télétravail à domicile, la solution incontournable pour favoriser l'emploi en France dans ce secteur.

Le pionnier du *homeshoring en France* lance un appel au gouvernement pour que soient créées les conditions du développement du télétravail en centre d'appels, à l'occasion des assises prévues sur ce secteur à la rentrée 2010.

« Un projet de taxe qui consisterait à pénaliser les donneurs d'ordres qui recourent aux centres d'appels offshore, n'est pas une solution envisageable. Outre le fait qu'une modification de la fiscalité serait contraire à la jurisprudence européenne, cette mesure devra, pour être juste, s'étendre aux autres secteurs, qui pratiquent également les délocalisations. Nous ne pouvons aller à l'encontre de la compétitivité économique. Il convient de rechercher une mesure plus incitative, qui ne jette pas le discrédit sur certaines entreprises », commente **David Klajman, Directeur général adjoint et co-fondateur d'Easycare.**

Proposer des tarifs plus attractifs aux donneurs d'ordre, tout en créant de l'emploi en France... **la solution existe déjà !** Il s'agit du *homeshoring*, ce modèle venu des Etats-Unis et importé par Easycare en France, qui offre la possibilité aux téléconseillers de pouvoir travailler depuis leur domicile. **Un gain partagé aussi bien par le donneur d'ordres que par le salarié.** Le premier, qui économise les frais de structure, bénéficie d'un service plus économique et plus flexible. Le second gagne en confort de vie et en pouvoir d'achat.

Ce modèle, d'ores-déjà **plébiscité par des grands comptes** tels que L'Oréal, l'UNICEF, Sidaction ou encore le Centre de Remboursement des Chèques Emploi Services (CRCESU), est promis à un bel avenir en France. Après quatre ans d'existence, Easycare compte aujourd'hui 180 salariés à travers la France, avec l'objectif d'en employer 1.000 d'ici 4 ans.

**Le homeshoring crée de l'emploi.** En attestent les exemples américain et anglais. Aux Etats-Unis, le nombre de téléconseillers travaillant depuis leur domicile a plus que triplé en cinq ans. Ils sont actuellement plus de 300.000. Ils devraient dépasser la barre des 500.000 d'ici 2015, selon le cabinet d'études IDC. Au Royaume-Uni, le nombre de téléconseillers à domicile a presque triplé en 2009, passant de 6.000 à 15.000

personnes. En France, on estime à 30.000 le nombre d'emplois à créer à domicile, dans les métiers des centres d'appels, dans les 4 prochaines années.

*« Le développement du homeshoring constituerait un formidable levier pour favoriser l'emploi sur l'ensemble du territoire français, y compris dans les régions les plus reculées et auprès également des seniors et des personnes handicapées. **Une alternative positive à l'offshore**, que doit sérieusement prendre en considération le secrétariat d'Etat à l'emploi », conclut David Klajman.*

---

### ***A propos d'Easycare***

Easycare est le spécialiste français de la gestion de la relation client en télétravail. Inspirée du modèle à succès de l'homeshoring, Easycare emploie des télé-agents à travers toute la France. Le système ainsi développé par Easycare, qui allie performance économique, progrès social et développement durable, représente une rupture opérationnelle forte dans le domaine des centres de contacts en France.

### ***Contacts presse***

Agence Florence Gillier Communication

Virginie Belloir / Valérie Hackenheimer

Tél. : 01 41 18 85 55 – [virginieb@fgcom.fr](mailto:virginieb@fgcom.fr); [valerieh@fgcom.fr](mailto:valerieh@fgcom.fr)